

ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

La formation comprend **1 440 heures d'enseignements qui se répartissent en 3 axes :**

- **La majeure** répartit les UE entre Fondamentaux et Développements. Cette répartition met en évidence d'un côté des enseignements de base, théoriques ou pratiques, d'autre part des enseignements d'approfondissement ou de spécialisation. La majeure regroupe ainsi des enseignements questionnant la création artistique, les modalités concrètes de sa réception, se plaçant du point de vue de l'interprétation de l'art et d'une réflexion sur les attitudes artistiques.
- **Un EC intensif** « atelier pratique ou théorique », prenant la forme d'un workshop, constitue un moment privilégié pour l'approche des questions méthodologiques ou d'initiation.
- **La découverte d'un champ disciplinaire** afin d'apporter la multiplicité des points de vue sur la pratique artistique. Des cours mutualisés en L1 permettent de développer des outils critiques aux vocabulaires, aux regards et aux formes croisés. La possibilité d'une mineure interne ou externe se dessine alors pour la L2 et la L3.
- **Les compétences transversales** qui ont pour vocation d'initier les étudiants à la pensée universitaire dans toute son épaisseur et sa transdisciplinarité. Elles sont également proposées au sein de l'UFR en L1, pour accorder toute sa spécificité à la poursuite d'études artistiques et pour préparer l'ouverture personnelle et professionnelle des étudiants en L2 et L3.

La licence offre deux possibilités :

Le cursus « générique », celui d'un étudiant qui valide les 180 ECTS de la licence intégralement en Arts plastiques.

Le cursus « majeure » : un étudiant peut ne valider que 120 ECTS en Arts plastiques (= majeure) et 60 dans une autre discipline (= mineure).

La mineure peut prendre la forme d'un parcours intégralement concentré sur la 3^{ème} année **en Photographie** (voir page 5) ou en **ATI** (voir page 6), dans ce cas la majeure Arts plastiques est constituée de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année du cursus générique.

	Cursus de la licence ARTS PLASTIQUES			Nbre d'ECTS/EC
Semestre 1	1 ^{ère} année			
Majeure (20 ECTS)	UE « Fondamentaux »	1 EC Projet processus + 1 EC Histoire de l'Art		4 + 4
	UE « Développements »	1 EC Savoir faire + 1 EC Théorie de l'Art		4 + 4
		1 EC intensif de propédeutique		4
Découverte d'un champ disciplinaire (6 ECTS)	UE « Pratiques et savoirs transdisciplinaires »	1 EC « Approches des œuvres »		3
		1 EC Découverte « Approche d'une autre discipline » (<i>selon intérêts ou mineure</i>)		3
Compétences transversales (4 ECTS)	UE « Compétences transversales 1 »	1 EC Méthodologie fondamentale		3
		1 EC Informatique		1

Semestre 2	1 ^{ère} année		
Majeure (18 ECTS)	UE « Fondamentaux »	1 EC Projet processus + 1 EC Histoire de l'Art	5 + 5
	UE « Développements »	1 EC Savoir faire + 1 EC Théorie de l'Art	4 + 4
Découverte d'un champ disciplinaire (6 ECTS)	UE « Pratiques et savoirs transdisciplinaires »	1 EC « Approches des œuvres »	3
		1 EC Découverte « Approche d'une autre discipline » (<i>selon intérêts ou mineure</i>)	3
Compétences transversales (6 ECTS)	UE « Compétences transversales 2»	1 EC Libre	3
		1 EC Langue	3

Semestre 3	2 ^{ème} année		
Majeure (18 ECTS)	UE « Fondamentaux »	1 EC Projet processus + 1 EC Histoire de l'Art	5 + 5
	UE « Développements »	1 EC Savoir faire + 1 EC Théorie de l'Art	4 + 4
Mineure interne (6 ECTS)	UE « Renforcement interne des arts plastiques 1 »	1 EC Renforcement pratique + 1 EC Renforcement théorie/histoire	3 + 3
Compétences transversales (6 ECTS)	UE « Projet personnel et professionnel »	1 EC Libre	3
		1 EC Méthodologie et suivi de stage	3

Semestre 4	2 ^{ème} année		
Majeure (18 ECTS)	UE « Fondamentaux »	1 EC Projet processus + 1 EC Histoire de l'Art	5 + 5
	UE « Développements »	1 EC Savoir faire + 1 EC Théorie de l'Art	4 + 4
Mineure interne (6 ECTS)	UE « Renforcement interne des arts plastiques 2 »	1 EC Renforcement pratique + 1 EC Méthodologie	3 + 3
Compétences transversales (6 ECTS)	UE « Projet personnel et professionnel »	1 EC Langue	3
		Stage et rapport de stage	3

Semestre 5	3 ^{ème} année		
Majeure (18 ECTS)	UE « Fondamentaux »	1 EC Histoire de l'Art + 1 EC Atelier de pratiques artistiques 1	5 + 5
	UE « Développements »	1 EC Atelier et pratiques artistiques 2 + 1 EC Théorie de l'Art	4 + 4
Mineure interne (6 ECTS)	UE « Renforcement interne des arts plastiques 1 »	1 EC Pratiques professionnelles + 1 EC Renforcement théorie/histoire	3 + 3
Méthodologie et mémoire du projet tutoré (6 ECTS)	UE « Projet personnel et professionnel »	1 EC Méthodologie du projet tutoré	3
		1 EC Mémoire du projet tutoré	3

Semestre 6	3 ^{ème} année		
Majeure (18 ECTS)	UE « Fondamentaux »	1 EC Atelier de pratiques artistiques 1 + 1 EC Histoire de l'Art	5 + 5
	UE « Développements »	1 EC Atelier de pratiques artistiques 2 + 1 EC Théorie de l'Art	4 + 4
Mineure interne (6 ECTS)	UE « Renforcement interne des arts plastiques 2 »	1 EC Pratiques professionnelles + 1 EC Renforcement théorie/histoire	3 + 3
Cycle de conférences (6 ECTS)	UE « Projet personnel et professionnel »	Cycle de conférences 1	3
		Cycle de conférences 2	3